

D.U.G.O.S. Diplôme Universitaire Gestionnaire des Organisations Sportives

Fiche [RNCP38271](#)

Formation inscrite à la CNCP depuis 2014¹

*Pour le développement des compétences
managériales des acteurs du mouvement
sportif*

7 blocs de compétences



¹ Pour une durée de 3 ans par décision de la CNCP - Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014
Par arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles : enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Gestionnaire des organisations sportives (DU)" avec effet au 09 août 2017, jusqu'au 08 février 2021. Renouvellement portant jusqu'au 15-12-2023 (RNCP36065). Nouveau renouvellement jusqu'en décembre 2025 (RNCP38271).

1 -Présentation générale

La formation est composée de 7 blocs (depuis 2025-2026) de compétences déclinés en 8 unités d'enseignement en appui aux piliers du management du sport.

Les enseignements sont répartis sur deux années, avec un accompagnement individualisé par un tuteur de formation (pour un équivalent de six heures par an).

Deux formules pédagogiques existent, soit une formule hybride (distanciel et présentiel pour un total de 535 heures de formation sur deux ans - examens compris), soit une formule à distance (pour un total de 466 heures de formation sur deux ans - examens compris).

Positionnement à l'entrée

En amont de la certification, il y a une évaluation des profils et parcours des candidats qui souhaitent postuler au programme de cours DU GOS. Toute personne souhaitant suivre le programme candidate via la **plateforme e-candidat** sur laquelle les candidats renseignent leur profil et parcours ainsi que leurs acquis, joignent les pièces justificatives (dont les documents attestant les prérequis : baccalauréat, ou titre de **niveau 4**, en cas d'absence de ce prérequis, il y a la possibilité d'activer le dispositif VAPP85 en fonction des expériences). En complément un dossier spécifique doit être renseigné et déposé en ligne afin de caractériser les expériences du candidat dans le domaine de la formation, ses attentes au regard de la formation, les domaines dans lesquels il souhaite développer des compétences, puis une partie spécifique à la structure support envisagée (organisation sportive) sa capacité à proposer des mises en situation adaptées au développement des compétences. A l'issue de la période de candidature (2 vagues par an), une commission d'admission examine les dossiers. Elle évalue les candidats à partir de 7 indicateurs clefs (prérequis de niveau 4, niveau académique, expérience, engagement sportif, projet de professionnalisation, structure support et motivation). En cas de nécessité, la commission se laisse la possibilité de solliciter un entretien avec le candidat. La commission rend ensuite une décision (admis, liste d'attente, refus motivé) directement sur la plateforme de candidature. Les candidats sont informés des résultats de la campagne de candidature via la plateforme e-candidat et par l'envoi d'un mail. Les candidats admis et qui confirment leur choix, sont ensuite inscrits administrativement et invités à une **réunion pédagogique** pour échanger avec l'équipe pédagogique et administrative début septembre, connaître plus en détail le programme, le calendrier, les rôles des tuteurs universitaires et professionnels, les modalités de certification des compétences, découvrir les attendus et se former à l'utilisation de la **plateforme pédagogique d'enseignement à distance**.

Référentiel de compétences

Bloc de compétence 1 [SP0731B1]

ORGANISER LA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS [RNCP38271BC01]

UE Environnement, droit et réglementation

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 66h (ou 56h sans regroupement) – SPT7300E

Compétences visées :

- Optimiser l'organisation administrative de la structure (cadre réglementaire et fonctionnel)
- Optimiser les relations institutionnelles avec les autorités de tutelle (administration en charge des sports, collectivités territoriales, fédérations sportives) et avec les partenaires privés locaux

Objectif du cours : être capable :

- De maîtriser l'environnement juridique des activités sportives et de la structure,
- D'identifier et comprendre le rôle des acteurs publics et des acteurs privés,
- D'identifier les démarches à réaliser pour constituer une association, la faire vivre et la dissoudre,
- De comprendre les principes généraux de la responsabilité civile, pénale et administrative pour être capable de gérer les risques.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- Amélioration du fonctionnement interne de l'organisation et de ses interactions avec les parties prenantes extérieures.

Oral de 10' devant le jury de validation de bloc, sous forme de questions réponses suite à l'évaluation du dossier.

Bloc de compétence 6

USAGES NUMÉRIQUES

UE Informatique au service des organisations sportives

1^{ère} année de formation - coef. 0,75 / 60h (ou 50h sans regroupement) – SPT7301E

Compétences visées :

- Utiliser les principaux outils bureautiques pour réaliser, valoriser et faciliter la gestion du club

Objectif du cours : être capable :

- De maîtriser l'outil informatique mis au service de tâches professionnelles qui accompagnent le développement d'un projet lié aux activités sportives sans passer par l'achat de logiciels spécialisés.
- De réaliser un fichier adhérent, un journal interne, un dossier de presse, un mailing correspondants/partenaires, rédiger un rapport d'étude, traiter et présenter les données, communiquer via le web pour promouvoir le club et ses activités.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- Mobilisation d'outils informatiques adaptés à la gestion de l'organisation sportive.
- Test PIX sur 5 compétences + 1 au choix.

Bloc de compétence 2 [SP0732B2]

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE LA STRUCTURE [RNCP38271BC02]

UE Marketing des organisations sportives

2^{ème} année de formation - Coef. 1 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7306E

Compétences visées :

- Analyser les produits actuels de l'organisation en utilisant l'outil du mix-marketing et proposer des évolutions de l'offre de l'organisation.
- Élaborer une stratégie de recherche de partenaires et de sponsors et la mettre en œuvre
- Définir les démarches et outils marketing (événements sportifs) à mobiliser pour promouvoir l'organisation sportive.
- Créer et diffuser les supports de communication nécessaires à la promotion de votre organisation

Objectif du cours : être capable :

- De se familiariser avec la démarche marketing et ses outils (mix marketing, communication, etc...)
- D'adapter les principes généraux du marketing à un club sportif.
- De réaliser une analyse stratégique de recherche de partenariat
- De créer une plaquette de partenariat

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- La politique marketing de l'organisation : situation et évolutions souhaitables, recherche de partenaires ;

UE Organisation d'un événement sportif

2^{ème} année de formation - Coef. 1 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7304E

Compétences visées :

- Gérer un projet en développement (analyse de la commande, rédaction d'un cahier des charges, organigramme, planification du travail, ...) en l'appliquant à l'organisation d'un événement sportif.

Objectif du cours : être capable :

- De conduire un événement, de le diriger, de planifier son organisation, de suivre son avancement et d'en faire un bilan.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- La gestion d'un projet événementiel sportif.

Bloc de compétence 3 [SP0732B3]

GÉRER LES FINANCES DE LA STRUCTURE [RNCP38271BC03]

UE Gestion financière et prévisionnelle d'une organisation sportive

2^{ème} année de formation - coef. 0,75 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7305E

Compétences visées :

- Construire des outils de prévision et de contrôle budgétaire
- Mettre en place et réaliser un suivi des comptes et construire les documents de synthèse (bilan et compte de résultat).
- Analyser les documents de synthèse afin de proposer des axes d'amélioration.

Objectif du cours : être capable :

- De définir d'un mode de gestion comptable, de construire des documents de synthèse
- D'analyser des données financières et de mettre en place d'une gestion prévisionnelle

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence de l'apprenant sur l'une des deux problématiques suivantes (en fonction de la situation de la structure support)

- Comptabilité et diagnostic financier :
Définition d'un mode de gestion comptable et construction des documents de synthèse. Analyse de la situation comptable et financière de la structure (analyse de l'exploitation et du bilan).
- Diagnostic financier et gestion prévisionnelle :
Analyse de la situation comptable et financière ; mise en place d'une gestion prévisionnelle.

Bloc de compétence 4 [SP0731B4]

GÉRER LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA STRUCTURE [RNCP38271BC04]

UE Management des ressources humaines

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 57h (ou 50h sans regroupement) – SPT7303E

Compétences visées :

- Mobiliser les outils adaptés pour analyser la situation des ressources humaines d'un club sportif et pour développer ses ressources.
- Mettre en œuvre les principales composantes du management des ressources humaines dans un club sportif.
- Mettre en place des procédures de formation des bénévoles et des salariés du club sportif

Objectif du cours : être capable :

- D'analyser avec des outils adaptés la situation des ressources humaines
- De connaître les principales composantes du management des ressources humaines
- De comprendre la relation entre la qualité du management des ressources humaines et le niveau de performance
- D'élaborer (ou participer à l'élaboration) et conduire (ou participer à la conduite) d'un projet de management des ressources humaines

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence de l'apprenant sur les problématiques suivantes liées au management des ressources humaines :

- Mobilisation des RH
- Développement-formation des RH
- Recrutement et mobilité des RH
- Gestion administrative et juridique des RH

Bloc de compétence 5 [SP0731B5]

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE [RNCP38271BC05]

UE Stratégie et planification d'un club sportif

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7302E

Compétences visées :

- Réaliser un diagnostic interne et externe de son club sportif
- Proposer un plan stratégique et un plan d'actions prioritaires pour son club sportif.

Objectif du cours : être capable :

- De concevoir et de mettre en œuvre une démarche stratégique au sein d'un club sportif.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes liées à la stratégie organisationnelle :

- Plan stratégique
- Plan d'actions prioritaires

Oral de 10', devant le jury de bloc, sous forme de questions réponses suite à l'évaluation du dossier

Bloc de compétence 7

CONCEVOIR, ANALYSER ET AGIR EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION SPORTIVE

UE Analyser et agir en responsabilité

Evaluation en 2^{ème} année de formation - Coef. 3,5 / 76h (ou 62h sans regroupement) + 800h sur deux ans de mise en situation – SPT7307E

La formation s'appuie sur un engagement au sein d'une organisation sportive, qui sert de cas d'étude tout au long de la formation mais aussi de lieu de mise en situation professionnelle. Cet investissement est évalué à environ 800 heures sur deux ans (soit environ 10 heures hebdomadaire en moyenne). Ce volume horaire correspond à la valorisation de l'investissement professionnel ou bénévole au sein de l'organisation sportive durant la formation.

L'investissement dans la structure fait l'objet d'un **projet écrit sous la forme d'un mémoire**, négocié avec les dirigeants de l'organisation choisie. Le stagiaire est confronté aux situations normales de l'exercice professionnel d'un manager. Il doit adapter ses compétences et ses savoirs aux situations concrètes rencontrées.

Tout au long de la formation, un accompagnement individualisé des apprenants est mis en œuvre ; il participe au positionnement de l'apprenant au sein de l'organisation sportive, à la construction de son projet professionnel en lien avec les contenus de la formation et sert le développement de l'organisation.

Compétences visées :

- Identifier et délimiter une problématique utile aux parties (organisation sportive et apprenant)
- Réaliser un diagnostic de la situation et analyser les données pertinentes
- Apporter des recommandations (aide à la décision) en cohérence avec les objectifs et moyens de l'organisation sportive

Objectif du cours : être capable :

- De concevoir un projet qui sert un des axes du développement de la structure et qui est pertinent avec l'employabilité de l'apprenant.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (30 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et au projet de l'apprenant sur une problématique choisie.

1 soutenance orale (12' de présentation et 15' de discussion) devant un jury de bloc composé de professionnels du secteur et d'enseignants de la formation 1 soutenance devant un jury composé de professionnel du secteur et d'enseignant.

2 - Conditions générales de validation du diplôme

Validation des blocs et du diplôme²

Certification des compétences

Les compétences sont certifiées par capitalisation des blocs.

Le diplôme est validé à la moyenne des notes finales obtenues pour chaque bloc, dès lors que la note finale est supérieure ou égale à 10/20.

Les blocs sont validés à la moyenne ($\geq 10/20$).

Compensations

- Les UE/ENS sont compensables au sein de chaque bloc avec une note seuil à 8/20.
- Les blocs sont **non compensables** (ils doivent être validés à au moins 10/20)

Sessions d'examen

A l'issue des épreuves de la première session, les blocs non validés (note finale inférieure à 10/20) peuvent donner lieu à un nouveau rendu en session 2.

Chaque étudiant ne peut avoir que deux sessions par UE et par année.

A partir du moment où la compensation des UE est entrée en jeu dans le calcul du résultat d'un bloc, l'étudiant n'est pas attendu en session 2 pour les UE « Ajournées » de ce bloc.

Capitalisation

Les UE/ENS acquises (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont capitalisables à vie.

Les blocs acquis sont capitalisables à vie.

Progression

Il n'y a pas de condition de progression de l'année une à l'année deux. Autrement dit, possibilité de passer en année 2 avec des « dettes (UE/blocs non validés) » en année 1.

Obtention du diplôme

Le diplôme est délivré dès lors que tous les blocs de compétences sont validés (à au moins 10/20).

² Sous réserve de validation des modalités lors des votes annuels.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences³

DU Gestionnaire des organisations sportives			ECTS	Coefficients	Session 1		Session 2		GASEL	
Bloc	Code Apogée	Libellé long			Nature	Durée	Nature	Durée	Responsable (Nom et Prénom)	
SP0731										
1 Bloc	SP0731B1	Bloc 1. Organiser la structure et ses activités								
UE	SPT7300E	Environnement, droit et réglementation	12	1	100%	PROE/ORA		100%	PROE/ORA	BOUVEAU Franck et DESFONDS Adrien
6 Bloc		Bloc 6. Usages numériques								
UE	SPT7301E	Informatique au service des organisations sportives	9	0,75	100%	PROINF		100%	PROINF	PANASSIER Eric
5 Bloc	SP0731B5	Bloc 5. Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la structure								
UE	SPT7302E	Stratégie et planification d'un club sportif	12	1	100%	PROE/ORA		100%	PROE/ORA	DEMOLY Samuel
4 Bloc	SP0731B4	Bloc 4. Gérer le développement des ressources humaines de la structure								
UE	SPT7303E	Management des ressources humaines	12	1	100%	PROE		100%	PROE	GUEYE Charles
SP0732										
2 Bloc	SP0732B2	Bloc 2. Promouvoir et développer l'offre de la structure								
UE	SPT7304E	Organisation d'un événementiel sportif	12	1	100%	PROE		100%	PROE	BARBASSO-BRUAS Corinne
UE	SPT7306E	Marketing des organisations sportives	12	1	100%	PROE		100%	PROE	FUCHS Stephan
3 Bloc	SP0732B3	Bloc 3. Gérer les finances de la structure								
UE	SPT7305E	Gestion financière d'une organisation sportive	9	0,75	100%	PROE		100%	PROE	BARBASSO-BRUAS Corinne
7 Bloc	SP0732B6	Bloc 7. Concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation sportive								
UE	SPT7307E	Analyser et agir en responsabilité	42	3,5						DEMOLY Samuel et VIGNAL Bénédicte
ENS	SPT7308E	Mémoire professionnel	14	40%	100%	PROE		100%	PROE	DEMOLY Samuel
ENS	SPT7309E	Soutenance	28	60%	100%	ORA	30'	100%	ORA	VIGNAL Bénédicte

ETA : Épreuve écrite (sur table, QCM, tablette, etc.)

ORA : Épreuve orale (soutenance de stage, examen oral, etc.)

PROE : Production écrite (mémoire, rapport, dossier...)

PROAUDIO : Production audiovisuelle (vidéo, etc.)

PROINF : Production informatique (programme, logiciel, base de données...)

³ Sous réserve de validation des modalités lors des votes annuels.

Déroulé des épreuves du diplôme

Les candidats ont connaissance du calendrier détaillé des épreuves de session 1 et de session 2 (rattrapage) lors de la rentrée pédagogique.

Pour chaque bloc de compétence un référentiel d'évaluation est défini. Les productions ainsi attendues sont évaluées et l'étudiant reçoit une appréciation circonstanciée.

Blocs de compétence	UE	Responsables de l'enseignement	Épreuves	Session 1	Session 2 Rattrapages
1. Organiser la structure et ses activités	Environnement, droit et réglementation	Franck BOUVEAU Adrien DESFONDS	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juillet
6. Usages numériques	Informatique au service des organisations sportives	Eric PANASSIER	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juillet
5. Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la structure	Stratégie et planification d'un club sportif	Samuel DEMOLY	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juillet
4. Gérer le développement des ressources humaines de la structure	Management des ressources humaines	Charles GUEYE	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juillet
2. Promouvoir et développer l'offre de la structure	Organisation d'un événement sportif	Corinne BARBASSO- BRUAS	DOS	Année 2	Année 2 mi-juillet
3. Gérer les finances de la structure	Gestion financière d'une organisation sportive	Corinne BARBASSO- BRUAS	DOS	Année 2	Année 2 mi-juillet
2. Promouvoir et développer l'offre de la structure	Marketing des organisations sportives	Stephan FUCHS	DOS	Année 2	Année 2 mi-juillet
7. Concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation sportive	Analyser et agir en responsabilité	Bénédicte VIGNAL	DOS (1/3) ORAL (2/3)	Année 2	Année 2 fin aout

3. Les blocs peuvent être choisis à la carte

Il est possible de s'inscrire aux blocs de compétences ci-dessus à la carte, sans suivre la globalité de la formation du DU GOS en 2 ans, selon un ruban pédagogique spécifique et une modalité pédagogique 100% à distance.

Après validation des prérequis d'accès (titre de niveau 4), un entretien de positionnement est réalisé avec le demandeur afin d'identifier les objectifs, les besoins et la disponibilité du candidat. À partir de là un programme individualisé et un ruban pédagogique 100% à distance sont proposés. Le programme comprend le contenu de formation du bloc de compétence visé, l'accompagnement individualisé (tutorat) et les modalités d'évaluation des compétences.

Les conditions de validation des compétences sont identiques à celles du DU GOS, les blocs sont capitalisables (cf. §2).

	Bloc de compétences	Unités d'enseignement qui composent les blocs	Nombre d'heures
BC01	1 : ORGANISER LA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS	- Environnement, droit et réglementation	50h +3h
BC02	2 : PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE LA STRUCTURE	- Marketing des organisations sportives - Organisation d'un événement sportif	100h+6h
BC03	3 : GÉRER LES FINANCES DE LA STRUCTURE	- Gestion financière et prévisionnelle d'une organisation sportive	50h+3h
BC04	4 : GÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA STRUCTURE	- Management des ressources humaines	50h+3h
BC05	5 : DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE	- Stratégie et planification d'un club sportif	50h+3h
BC06	6 : USAGES NUMÉRIQUES	- Informatique au service des organisations sportives	50h+3h
BC07	7 : CONCEVOIR, ANALYSER ET AGIR EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION SPORTIVE	- Analyser et agir en responsabilité	62h+3h
	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	Entretien de positionnement, présentation de la plateforme de e-learning et ses modalités d'accès. + 3 heures de tutorat par UE de cours	3h/UE Soit entre 3h et 6h selon les blocs